



Janvier 2026

À tous les employés d'Olin :

Le harcèlement est dégradant. Il détruit notre dignité en tant qu'êtres humains et nuit à notre capacité à travailler ensemble en équipe. L'engagement d'Olin envers ses valeurs fondamentales, qui consistent notamment à agir avec intégrité et à toujours faire ce qui est juste, définit les attentes quant à la manière dont tous les employés d'Olin doivent être traités.

Nous ne tolérerons aucun harcèlement envers nos employés. Cela inclut *tout* type de harcèlement, tel que les commentaires inappropriés ou insultants sur la race ou l'origine ethnique, le sexe, l'identité et l'expression de genre, la religion ou les croyances, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, le statut marital/de partenaire domestique, l'état de santé, les informations génétiques, le statut militaire et d'ancien combattant ou toute autre caractéristique protégée. Tout employé qui se livre à un comportement de harcèlement s'expose à un licenciement. C'est aussi simple que cela.

De nombreuses lois et réglementations sont sujettes à interprétation, et les règles régissant le harcèlement ne font pas exception. N'oubliez pas qu'outre les sanctions professionnelles infligées aux auteurs de harcèlement, les cas avérés de harcèlement peuvent dans certains cas entraîner des amendes ou des sanctions pour Olin. Ce qu'une personne considère comme une blague inoffensive peut être considéré comme profondément offensant par une autre, c'est pourquoi il est particulièrement important de s'exprimer lorsque le comportement d'une personne vous dérange ou vous offense. Vous pouvez demander à la personne de mettre fin à son comportement inapproprié. Dans certains cas, cette action seule peut suffire à mettre fin au comportement offensant. Si le comportement persiste, vous devez immédiatement contacter votre supérieur hiérarchique, le service des ressources humaines, le service juridique ou le responsable local de l'éthique.

Si ces ressources ne permettent pas de résoudre le problème ou si vous ne vous sentez pas à l'aise pour parler de votre préoccupation à quelqu'un de votre site, je vous invite à contacter la ligne d'assistance confidentielle d'Olin, disponible 24 heures sur 24, au 800-362-8348. Les appelants internationaux peuvent appeler les États-Unis en PCV au 1-770-810-1127. Une liste des numéros gratuits accessibles à l'international est disponible sur [www.olinhhelp.com](http://www.olinhhelp.com) ; un accès en langues autres que l'anglais est disponible. Vous pouvez également faire un signalement confidentiel à la ligne d'assistance depuis n'importe quel ordinateur dans le monde via notre site web sécurisé, disponible sur [www.olinhhelp.com](http://www.olinhhelp.com).

Olin s'engage à maintenir un lieu de travail où chacun est traité avec dignité. En nous respectant mutuellement, nous garantissons un environnement de travail qui favorise les liens et la collaboration, et qui est accueillant et inclusif pour tous.

Ken Lane  
Président-directeur général